

## **Le Canada et le processus de paix au Moyen-Orient**

Le Canada est un ardent défenseur du processus de paix au Moyen-Orient, un participant actif aux négociations multilatérales et un important bailleur de fonds pour les programmes d'aide dans la région. Cela fait près de 50 ans que le Canada participe aux efforts déployés par la communauté internationale pour assurer la paix au Moyen-Orient. Cet engagement a été mis en évidence par la remise du prix Nobel de la paix à Lester B. Pearson pour son rôle pendant la crise du canal de Suez, en 1956.

### **Le processus de paix de Madrid**

*Négociations bilatérales.* Le processus de paix de Madrid a été lancé par les États-Unis et l'ex-Union soviétique en 1991, dans le but de trouver une solution complète au conflit israélo-arabe. Pour la première fois depuis la création de l'État d'Israël en 1948, les dirigeants de trois pays arabes, Israël et les Palestiniens ont été réunis pour discuter de paix. Le processus a donné lieu à une suite de négociations bilatérales entre Israël et ses voisins (la Jordanie, la Syrie et le Liban) et les Palestiniens.

Les négociations ont été longues et ardues, à l'image de la complexité des questions et des compromis à faire pour instaurer une paix durable. La Déclaration de principe d'Israël et de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) (signée à Washington en 1993), les accords intérimaires subséquents (signés en 1994 et en 1995), étendant l'autonomie palestinienne à la Cisjordanie et à Gaza, et le traité de paix israélo-jordanien (signé en 1994) ont constitué les temps forts de ces négociations.

*Négociations multilatérales.* En 1992, les États-Unis et la Russie ont lancé à Moscou la deuxième phase du processus de paix de Madrid. Les ministres des affaires étrangères et les délégués de 36 pays – comprenant des représentants du Moyen-Orient, de l'Europe, du Japon, de la Chine et du Canada – s'y sont trouvés engagés.

Les négociations multilatérales viennent compléter — et non remplacer — les négociations bilatérales. Cinq groupes de travail ont été constitués : contrôle des armements et sécurité régionale, développement économique régional, réfugiés, ressources en eau et environnement. Jusqu'à présent, la Syrie et le Liban ont décidé de ne pas participer tant que les négociations bilatérales n'auront pas progressé davantage.